

	<p><b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école du Tourne-Vent</b></p>
	<p><b>Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 24 septembre 2012 à 19 h 15, à l'école du Tourne-Vent.</b></p> <p><b>ÉTAIENT PRÉSENTS</b></p> <p>Benoit Roy, parent  Jean-Luc Tremblay, parent  José Villeneuve, parent  Nathalie Neveu, parent  Stéphanie Fréchette, parent  Julie Sauvageau, enseignante  Marie-France Levasseur, enseignante  Nathalie Plouffe, enseignante  Marie Dionne, enseignante  Frédéric Lavoie, parent  Sonia Parent, service de garde</p> <p><b>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</b></p> <p>Liette Jodoin, directrice</p> <p><b>INVITÉE</b></p> <p><b>ÉTAI(EN)T ABSENT(S)</b></p>
	<p><b>1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue</b></p> <p>Monsieur Benoit Roy, président sortant, souhaite la bienvenue et ouvre la séance à 19 h 15.</p>
	<p><b>2. Vérification du quorum et des présences</b></p> <p>Monsieur Benoît Roy constate le quorum.</p>
CÉ # 24-09-001	<p><b>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Il est demandé de passer le point 19 immédiatement après le point 4, donc d'en faire le point 5 en décalant les autres points dans le même ordre et d'ajouter « et parascolaire » au point 14.6 (13.6 précédemment).</p> <p>Proposé par : M. Frédéric Lavoie  Secondé par : Mme José Villeneuve</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>

	<p><b>4. Présentation des membres</b></p> <p>Présentation de chacun des membres du conseil.</p>
	<p><b>5. Parole au public</b></p> <p>Monsieur Matte, parent et ancien membre du CÉ, est venu saluer les membres du nouveau CÉ. Il tenait à nous remercier personnellement pour l'implication de chacun des membres pour leur contribution au développement de l'école.</p>
CÉ # 24-09-002	<p><b>6. Adoption du procès-verbal de juin 2012</b></p> <p>Proposé par : Mme José Villeneuve Secondé par : Mme Marie-France Levasseur</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ de ceux présents à cette réunion.</b></p>
CÉ # 24-09-003	<p><b>7. Procédure d'élection aux postes de président ou présidence du conseil d'établissement, de vice-président ou vice-présidente, de secrétaire et de trésorier ou trésorière.</b></p> <p>Présentation de la procédure d'élection par monsieur Benoît Roy. Madame Liette Jodoin accepte d'agir à titre de secrétaire d'élection.</p> <p>Mises en candidature :</p> <p><i>Présidence</i> Monsieur Lavoie propose Monsieur Roy qui accepte la candidature. Pas d'autre candidature. <b>Monsieur Benoît Roy est élu par acclamation.</b></p>
CÉ # 24-09-004	<p><i>Vice-présidence</i> Monsieur Roy propose Monsieur Lavoie qui accepte la candidature. Pas d'autre candidature. <b>Monsieur Frédéric Lavoie est élu par acclamation.</b></p>
CÉ # 24-09-005	<p><i>Trésorie</i> Monsieur Lavoie propose Madame Villeneuve qui accepte la candidature. Pas d'autre candidature. <b>Madame José Villeneuve est élue par acclamation.</b></p>
CÉ # 24-09-006	<p><i>Secrétaire</i> Compte tenu du manque d'intérêt pour ce poste, monsieur Tremblay se porte volontaire. Pas d'autre candidature. <b>Monsieur Jean-Luc Tremblay est élu par acclamation.</b></p>

	<p><b>8. Déclaration d'intérêt des membres</b></p> <p>Personne n'a déclaré avoir de conflit d'intérêt.</p>
	<p><b>9. Représentant de la communauté</b></p> <p>Les membres sont invités à en discuter avec des personnes susceptibles de pouvoir combler cette place.</p> <p>Point reporté à la prochaine réunion.</p>
	<p><b>10. Règles de régie interne</b></p> <p>Monsieur Roy invite les membres à prendre connaissance du document en titre. Les membres du CÉ sont informés des indemnisations prévues pour le kilométrage supérieur à 8 Km entre l'école et leur domicile ainsi que pour les frais de gardiennage les soirs de CÉ.</p> <p>Pour ce qui est de la réclamation des frais, nous sommes référés au formulaire de la commission scolaire.</p>
CÉ# 24-09-007	<p><b>11. Calendrier des réunions et échange de coordonnées des membres</b></p> <p>Les dates déterminées pour les prochaines réunions sont : le 22 octobre et le 26 novembre 2012 ainsi que les 21 janvier, 25 février, 22 avril, 27 mai et 13 juin 2013.</p> <p>Proposé par : Mme Nathalie Neveu Secondé par : Mme Nathalie Plouffe</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
CÉ# 24-09-008	<p><b>12. Présentation des dossiers à traiter pour l'année et échéancier</b></p> <p>Le calendrier des activités mensuelles se déroulant au cours de l'année a été présenté par la directrice et remis à chacun.</p> <p>Proposé par : Mme José Villeneuve Secondé par : Mme Stéphanie Fréchette</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>

CÉ# 24-09-009	<p><b>13. Budget de fonctionnement</b></p> <p>Le budget alloué au fonctionnement du CÉ pour l'année est de 491,00 \$</p> <p>Proposé par : M. Frédéric Lavoie Secondé par : Mme José Villeneuve</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
CÉ# 24-09-010	<p><b>14. Dossiers courants</b></p> <p><b>14.1 Formation pour les présidents et membres des conseils d'établissement</b></p> <p>La formation pour les membres du conseil aura lieu le 24 octobre. Une autre formation en lien avec le budget école aura lieu le 8 mai 2013. Aucun membre du CÉ n'a manifesté le désir de s'inscrire à ces formations pour le moment. S'il y a un changement, prière d'en aviser madame Jodoin.</p> <p><b>14.2 Choix de la Fondation pour les tirelires d'Halloween</b></p> <p>Madame Jodoin nous informe des choix possibles, soit la Fondation de Leucan « Ma copine est malade » et celle de l'UNICEF. Il est proposé de garder la même fondation que l'an dernier, soit « Ma copine est malade ».</p> <p>Proposé par : Mme Nathalie Neveu Secondé par : Mme Nathalie Plouffe</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p><b>14.3 Loi no.56</b></p> <p>Madame Jodoin nous réfère aux deux documents remis au début de la réunion. Le premier ayant comme titre « Plan de lutte contre l'intimidation et la violence », propre à l'école. Le second « Loi visant à prévenir et à contrer l'intimidation et la violence à l'école (2012, chapitre 19) ». À partir de ceux-ci, elle transmet l'information pertinente pour le CÉ.</p> <p><b>14.4 Convention e gestion et de réussite éducative</b></p> <p>Madame Jodoin est à finaliser le document. Elle devrait être en mesure de nous le présenter en octobre.</p> <p><b>14.5 Résumé des normes et modalités</b></p> <p>Le document doit être prêt pour le 15 octobre. Madame Jodoin nous confirme qu'il sera envoyé aux parents dans la semaine du 1<sup>er</sup> octobre. Il s'agit du même document que l'an passé, mais découpé en étapes.</p>

	<p><b>14.6 Activités éducatives complémentaires et parascolaires</b></p> <p>Les degrés suivants : 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année ont modifié certaines des activités présentées et adoptées en juin 2012. Ces modifications ont une incidence sur les montants déjà prévus. Voici les nouveaux coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>re</sup> année de 43,55 \$ à 58,05 \$</li> <li>- 2<sup>e</sup> année de 55 \$ à 60,60 \$</li> <li>- 4<sup>e</sup> année de 41,70 \$ à 62 \$</li> </ul> <p>CÉ# 24-09-011</p> <p>Il importe de mentionner que ces montants peuvent varier selon le nombre des participants à chacune des activités.</p> <p>Proposé par : M. Frédéric Lavoie Secondé par : Mme José Villeneuve</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p>Le CÉ s'est brièvement penché sur les frais dépassant 60 \$. En effet, par les années passées, les membres du CÉ avaient formulé le souhait que les frais exigés aux parents concernant les activités complémentaires n'excèdent pas le montant de 60 \$. Cependant, tous les membres sont d'accord qu'il y ait une légère augmentation compte tenu de la hausse substantielle de l'essence et des sorties. Ce sujet fera l'objet d'une réévaluation pour la prochaine année scolaire.</p> <p>En lien avec la subvention ministérielle «École en forme et en santé», les activités zumba et tchoukball ont été reconduites pour les sessions automne et hiver.</p> <p>CÉ# 24-09-012</p> <p>Proposé par : Mme José Villeneuve Secondé par : Mme Nathalie Neveu</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p>L'activité <i>hockey cosom</i>, s'adressant aux élèves inscrits au service de garde, sera également reconduite cette année avec une formule légèrement différente. Les enfants joueront dix (10) parties au lieu de six (6) et ce, du 17 octobre au 19 décembre. Pour les participants inscrits, le coût est de 74,35 \$. Ce montant servira à défrayer le transport par autobus, les frais d'arbitrage et le remplacement de l'éducatrice qui accompagnera les élèves aux différentes parties.</p> <p>CÉ# 24-09-013</p> <p>Proposé par : M. Frédéric Lavoie Secondé par : Mme Stéphanie Fréchette</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
--	--

	<p><b>15. Service de garde</b></p> <p>Madame Parent nous transmet les dernières nouvelles concernant le service de garde. Elle nous informe que le 4 septembre dernier, journée électorale, a posé un défi de taille aux éducatrices au point de vue de la sécurité des élèves. Si une situation similaire devait se répéter, madame Parent suggère que les enfants participent à des activités à l'extérieur de l'école. Il importe de mentionner qu'à cause des délais très serrés, nous n'avons pu procéder de cette façon.</p> <p>Madame Parent nous informe qu'en ce début d'année, la période des inscriptions a été fastidieuse en raison des nombreux retards et/ou changements des parents, amenant un problème organisationnel en ce qui a trait, entre autres, à la tâche des éducatrices.</p>
	<p><b>16. Vie à l'école</b></p> <p>Selon madame Jodoin, la rentrée scolaire s'est très bien déroulée. À propos de la photo scolaire, elle aura lieu le mercredi 10 octobre prochain. La reprise est prévue pour le mardi 27 novembre. Dans la semaine du 8 au 12 octobre la 1<sup>re</sup> communication sera envoyée à la maison pour signature.</p>
	<p><b>17. Comité de parents</b></p> <p>Il n'y a pas eu de rencontre jusqu'à maintenant.</p>
	<p><b>18. O.P.P.</b></p> <p>La campagne de financement avec la compagnie Humeur est présentement démarquée. Madame Jodoin nous présente une autre activité de financement potentielle que l'école du Grand-Chêne a vécue l'an passé. Elle consiste à une course bénéfice parents/enfants où les parents doivent défrayer un coût lié à l'inscription. Madame Neveu, pour sa part, nous fait mention d'une activité similaire qui se déroule annuellement à l'école où elle oeuvre. En résumé, les élèves doivent vendre des tours de piste afin d'amasser des fonds.</p>
	<p><b>19. Correspondance</b></p> <p>Aucune correspondance</p>
	<p><b>20. Points à l'ordre du jour à la prochaine rencontre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentant de la communauté</li> <li>- Visite des commissaires de Sainte-Julie</li> <li>- Visibilité du CÉ</li> <li>- Convention de gestion et de réussite éducative</li> <li>- Programme d'aide aux devoirs et école en forme et en santé</li> <li>- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école (Loi no. 56)</li> <li>- Photo scolaire</li> </ul>

**21. Levée de la séance**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 21 h 45

CÉ #  
24-09-014

Proposé par : M. Frédéric Lavoie  
Secondé par : Mme José Villeneuve

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

(signature)  
Le président

---

(signature)  
Le directeur